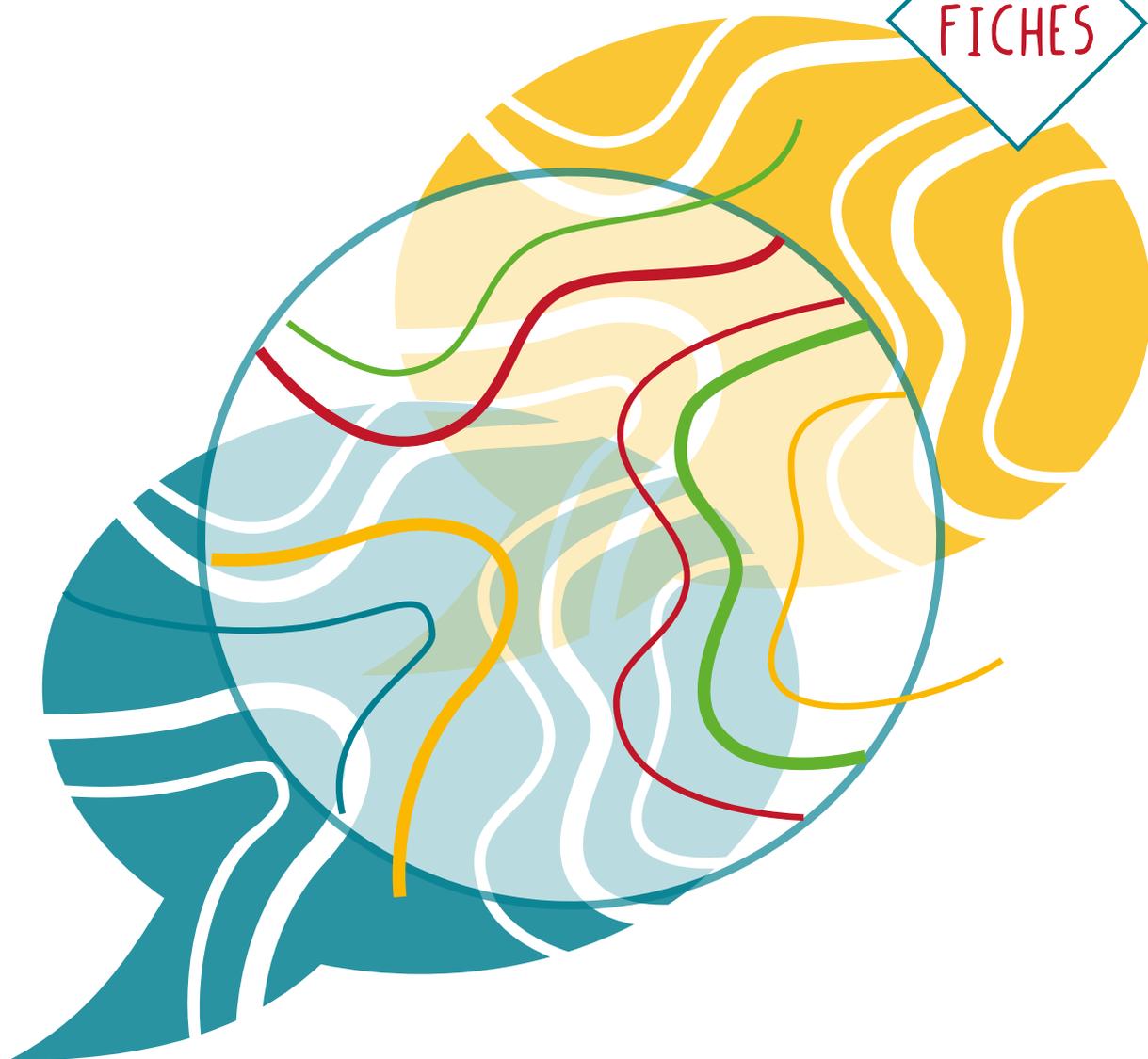


S'adresser aux publics dits éloignés

5
FICHES



ACT'ODD

Agir en citoyen·nes pour les transitions
et les objectifs de développement durable



QU'APPELLE-T-ON PUBLIC(S) ÉLOIGNÉ(S) ?

Historiquement tournées vers un public jeune, dans un contexte scolaire, étudiant ou de volontariat, nos actions d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) s'adressent aujourd'hui à une diversité de publics et ont pour ambition d'aller vers toutes et tous. Cette ambition se traduit entre autres par l'essor de projets destinés à des publics habituellement peu touchés par nos actions, et qui sont appelés publics éloignés. Nous reprenons cette appellation, en explicitant ci-après ce qu'elle sous-entend et l'hétérogénéité de publics regroupés derrière ce concept.



S'adresser
aux publics
dits éloignés



ACT·ODD

Agir en citoyen·nes pour les transitions
et les objectifs de développement durable

QUELQUES ELEMENTS DE CONTEXTE

Notons d'abord que le terme « publics éloignés » implique l'existence d'un **point de référence**, à partir duquel l'éloignement est défini. Par ailleurs, notons également que plusieurs domaines d'éloignement existent. Ainsi, la notion de « publics éloignés » nécessite d'être abordée avec une vigilance double : le public ciblé peut être dans une situation d'éloignement plus ou moins marquée (distance par rapport au point de référence) et plus ou moins profonde, ou transversale (diversité des facteurs d'éloignement).

En France, la notion de « Jeunes Ayant Moins d'Opportunités » (JAMO) est assez dominante dans la typologie institutionnelle vis-à-vis des publics éloignés. On retrouve également cette dénomination à l'échelle européenne, elle est alors définie à travers **huit types d'obstacles** possibles : sociaux, économiques, handicap, éducation ou formation, différences culturelles, problèmes de santé, ou géographiques. Le terme des « Invisibles », ou « Invisibilisé-es », est également assez courant. Cette catégorie de personnes éloignées désigne celles se situant à l'extrême du continuum d'éloignement, dont l'écart au point de référence est si marqué et si transversal qu'il en devient total et systémique.

Dans le contexte de l'ECSI, l'éloignement pourra être défini par rapport à la **fréquence des activités éducatives vécues**, par l'**accessibilité et la pertinence des activités proposées**, par l'**ancrage des publics cibles** dans une communauté plus large permettant d'y envisager des projets, etc. Des publics éloignés auprès de qui des actions d'ECSI peuvent être réalisées sont par exemple les personnes sous emprise de la justice ; les gens du voyage ; les personnes habitant en zone rurale ; les jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET en anglais) ou encore les personnes porteuses de handicap.

" C'EST LE GOUVERNEMENT QUI VOUS DEMANDE
DE VENIR NOUS VOIR ? " JEUNE DE LA MISSION LOCALE

TYPOLOGIE DES SOURCES D'ÉLOIGNEMENT

En France, le Ministère de la Culture propose une dénomination de caractéristiques d'éloignement en trois volets principaux : « économiques, sociales, géographiques ». Plus spécifiquement, ce ministère cite comme potentiel publics éloignés les « personnes handicapées, hospitalisées, détenues en milieu carcéral, personnes en situation d'exclusion sociale ou géographique » (*Ministère de la culture, 2012*).

Cette catégorisation offre un point de départ intéressant pour identifier les barrières (sources d'éloignement) à l'ECSI. Dans l'optique de renforcer nos actions auprès de tous et toutes, il est néanmoins nécessaire d'approfondir cette catégorisation et de se questionner sur l'éloignement possible d'autres publics. Les personnes en situation d'exclusion sociale constituent par exemple une catégorie très large et très hétérogène qu'il convient de mieux préciser. De plus, la question de l'accessibilité de nos activités, ne serait-ce que par l'accès à l'information à propos de leur existence, suggère que la barrière numérique doit être considérée comme un frein important.

Les facteurs d'éloignement considérés peuvent être multiples et s'associer entre eux : de l'existence de lieux dédiés, au coût que cela peut représenter, de la barrière psychologique ou culturelle au manque d'infrastructures. Certaines barrières sont ainsi plus structurelles tandis que d'autres relèvent plus de circonstances individuelles. Il s'agit alors d'identifier pour chaque situation les leviers permettant d'y remédier.

LES PUBLICS ÉLOIGNÉS DANS D'AUTRES CONTEXTES CULTURELS

Il est intéressant de noter que le concept de public éloigné est soumis dans sa caractérisation aux normes culturelles en place. Ainsi, la définition de ce type de public peut varier selon, en particulier, les pays et zones géographiques.

Par exemple, en Hongrie, l'association Anthropolis qui travaille avec des jeunes sous la protection de l'enfance les dénomme « enfants défavorisé-es ». Cette association mène des projets d'ECSI ayant pour objectif d'accroître la confiance en soi des participant-es.

Le choix du terme « défavorisé-e » est intéressant à analyser et suggère que l'action proposée vise à réduire les inégalités subies par les participants et participantes.

Par ailleurs, au Sénégal, un projet de formation de jeunes issu-es de publics éloignés mérite de s'attarder sur l'approche choisie. Dans la région de Saint-Louis les centres de formation professionnelle sont réservés aux jeunes scolarisé-es et les coûts sont parfois très élevés. Afin de remédier à cette situation, l'association Le Partenariat a lancé un projet de formation et d'insertion autour de métiers innovants. L'identification des jeunes ciblé-es couvre un ensemble de situations pouvant justifier d'une non-accessibilité aux centres existants de formation professionnelle : des jeunes exclu-es du système éducatif formel, des jeunes issu-es de l'action éducative en milieu ouvert (en lien avec le système judiciaire du pays et ciblant des enfants trouvé-es abandonné-es ou victimes de maltraitances), des jeunes femmes isolées (jeunes mères ou femmes sorties de prison), des grands talibés (issus de l'école coranique et n'ayant bénéficié que d'une éducation religieuse). Au-delà de l'appartenance à une de ces catégories de jeunes en situation difficile, d'autres critères de sélection peuvent être pris en compte : le niveau de pauvreté, la situation familiale, ou la motivation des jeunes. Ces jeunes sont alors mobilisé-e-s sur des projets visant à améliorer l'autonomie énergétique des populations. La sélection des bénéficiaires de

ces projets est également définie selon des critères d'éloignement variés et conjoints : non-électrification (plusieurs dizaines de km du réseau Moyenne Tension et n'est pas inclus dans les plans électrification rurale à court terme), situation de vulnérabilité aux changements climatiques (menace de désertification) conduisant à une fragilisation des moyens d'existence de la population. Les compétences nouvellement acquises des jeunes ayant suivi les formations du centre Diapalanté sont alors utilisées pour construire des bâtiments en éco-construction selon le principe de Voûte Nubienne (*source: Le Partenariat*).

Dans cet exemple, c'est l'identification d'un problème concret (formations professionnelles non accessibles) qui a mené à trouver quelles étaient les personnes qui en subissaient les conséquences. Cette démarche permet ainsi de ne pas se limiter à un seul type de public éloigné. Ce projet répond à plusieurs enjeux locaux (saturation des secteurs habituels de formation, manque de reconnaissance des compétences acquises dans les circuits informels, lacunes dans la formation générale des jeunes, risque de marginalisation et de délinquance).



« L'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) est une démarche sociale et politique dont la finalité est de favoriser la contribution individuelle et collective à la construction d'un monde juste, solidaire et durable. Elle s'appuie sur un processus pédagogique qui se déroule tout au long de la vie. »

Source : Charte Educasol

A RETENIR



L'ambition de l'ECSI est de s'adresser à tou·tes. C'est dans cette perspective que les acteurs d'ECSI cherchent à toucher davantage les publics « éloignés ». L'appellation publics « éloignés » renvoie à des situations très hétérogènes. En effet, elle souligne les difficultés d'accès, pour les personnes concernées, à des activités éducatives variées. Or, ces difficultés peuvent être multiples : sociales, économiques, matérielles (maîtrise du numérique par exemple), culturelles (maîtrise de la langue et de l'écrit notamment), éloignement par rapport aux lieux des activités (zones rurales, prison), handicaps, barrières psychologiques, etc.

L'enjeu est alors de comprendre et de prendre en compte la diversité de ces barrières afin que les actions d'ECSI deviennent accessibles à tou·tes. Cela ne signifie pas seulement réaliser des animations auprès de ces publics. Cela suppose d'adapter les animations aux spécificités des personnes présentes afin qu'elles puissent les vivre pleinement et être actrices de ces actions d'ECSI.



POUR ALLER PLUS LOIN

Introduction au site du Ministère de la culture, 2012 :

<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Developpement-culturel/Actualites/Introduction>

Site de l'Observatoire Nationale de la pauvreté et de l'exclusion sociale :

<https://solidarites.gouv.fr/observatoire-national-de-la-pauvrete-et-de-lexclusion-sociale-onpes-et-le-conseil-national-des>

Publication intitulée « Social inclusion-ing » produite par Informagionavi :

https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/project-result-content/618d310a-ecfd-4dea-aeb0-432a3094d42c/Social_inclusion-ing_involving%20young%20people%20with%20fewer%20opportunities%20in%20international%20projects.pdf





LES ENJEUX D'ANIMER EN ECSI AUPRÈS DES PUBLICS ÉLOIGNÉS

Si l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI), par sa nature même, a pour objectif de s'adresser à tous les publics et à tous les âges de la vie, la réalité est souvent différente. En effet, les publics éloignés étant plus difficiles à atteindre et à mobiliser, la plupart des projets ne s'adressent pas ou ne parviennent pas à s'adresser à ces personnes. Les pratiques des acteurs et des actrices d'ECSI sont ainsi souvent élaborées dans l'optique de répondre aux besoins et aux envies des publics qu'ils et elles touchent le plus. Il y a donc un véritable enjeu à questionner nos pratiques pour les adapter à des publics avec des caractéristiques singulières.

Par ailleurs, les publics dits éloignés ont, pour beaucoup, des expériences difficiles avec les institutions éducatives, sociales et/ou professionnelles au sein desquelles ces personnes peuvent avoir rencontré différentes formes de discriminations et une ignorance face à leurs besoins.

Il nous apparaît donc nécessaire de prendre ces éléments en considération et de porter une attention toute particulière aux enjeux d'horizontalité, de co-construction et de confiance. L'horizontalité permet ainsi de valoriser les différents types d'expertise présentes dans le groupe tandis que la co-construction invite les participant·es à prendre une part active au projet ou à l'animation. Ces deux éléments valorisent la participation de chacun et chacune en tant qu'individu sur un même pied d'égalité. C'est en prenant véritablement en compte leurs besoins et envies que l'on peut leur permettre d'être pleinement acteurs et actrices de cette démarche éducative et citoyenne.

**S'adresser
aux publics
dits éloignés**



 **ACT·ODD**
Agir en citoyen·nes pour les transitions
et les objectifs de développement durable

METTRE EN PLACE UN CADRE DE CONFIANCE

Créer un cadre de confiance et de bienveillance est nécessaire pour que les personnes puissent librement exprimer leurs besoins, envies et opinions tout en respectant le groupe et la sensibilité des autres personnes participantes. Dans une situation où l'on constate un écart important de culture, d'expérience entre les personnes qui animent et le reste du groupe il est important de ne pas imposer une vision préconçue par l'équipe d'animation et de partir des représentations, des normes, des préoccupations du groupe.

La proposition pédagogique d'origine doit donc être assez souple pour s'adapter au fur et à mesure du parcours pédagogique aux besoins et envies exprimés par le groupe.

Il existe plusieurs techniques pour créer collectivement un cadre d'échange et de partage :

☑ Appliquer la méthode du « débat boule de neige » pour **élaborer collectivement des règles**. Ainsi, proposer à chacun et chacune de prendre quelques minutes seul-es pour écrire ou penser à des règles et des manières de fonctionner en groupe qui lui permettraient de se sentir en confiance et de passer un moment agréable. Au bout de quelques minutes, on réitère l'exercice par deux en trouvant des règles en commun et ainsi de suite en formant des groupes plus importants jusqu'à écriture et affichage de règles communes. Encourager les personnes participantes à formuler aussi bien des autorisations que des interdictions ou des obligations.

☑ Former des groupes de 3 personnes avec pour consignes que chacun et chacune raconte à tour de rôle une situation d'échanges collectifs vécue positivement ou négativement. Le groupe doit identifier les freins et leviers propres à ces situations et qui ont eu une influence sur la qualité de l'expérience et les noter sur des post-it. Le groupe revient en plénière et à partir de l'ensemble des freins et des leviers identifiés, travaille avec l'animateur ou l'animatrice à élaborer un cadre qui convienne à tous et à toutes.

☑ Faire des points réguliers pour s'assurer que le cadre proposé initialement convient toujours au groupe et, si besoin, proposer de le faire évoluer. Un signe peut être convenu pour qu'une personne du groupe puisse proposer un nouvel élément de cadre à la validation du groupe à tout moment.



Les astuces d'animateur·rice

💡 **Des boissons chaudes (thé, café) !** Cela peut sembler très simple et anecdotique mais le cadre devient tout de suite plus convivial. Le partage d'un moment autour d'un thé/café est associé à une pause, à un moment informel qui peut amener à parler d'autre chose que l'animation/activité. *Une travailleuse en centre social a remarqué que lorsqu'elle se rendait sur le lieu de vie des personnes avec qui elle était en lien, il y avait une différence dans leur comportement quand elle acceptait le café qui lui était proposé par rapport à quand elle le refusait. Sans parler uniquement de thé/café, c'est surtout l'idée de partager quelque chose entre personnes qui ont des normes différentes, un verre d'eau peut très bien faire l'affaire.*

💡 **Des rituels à instaurer** : il est important pour certains types de publics dits éloignés (comme les personnes qui ont des troubles psychiques) que le cadre ne change pas et soit rythmé par des rituels (par exemple, commencer l'atelier par un thé à la menthe).

💡 **Un atelier cadré** : il est conseillé que les participant·es soient acteur·rices de l'écriture de ces règles et du cadre afin qu'il y ait une responsabilité collective de la bonne tenue de l'animation.

💡 **Connaître le nombre précis de participant·es** et faire en sorte qu'il y ait le nombre de chaises qui corresponde exactement au nombre de participant·es afin de montrer qu'ils·elles étaient attendu·es.

💡 **Faire ce que vous aimez** : sans être expert·e d'un sujet, que ce soit un sujet qui vous plaise et vous anime... Il est important que vous puissiez prendre plaisir à animer et que cela se sente !

REAFFIRMER L'HORIZONTALITE DES ECHANGES

Lorsque nous parlons d'horizontalité dans une démarche d'animation en ECSI, nous n'avons pas pour objectif de mettre en place une égalité parfaite dans le groupe. Ne pas créer de hiérarchie n'empêche pas une **différenciation des rôles**. Ainsi la ou les personnes qui animent ont un rôle spécifique au sein du groupe et il est nécessaire d'en préciser la fonction - animer les échanges, proposer des apports théoriques, s'assurer du respect du cadre - pour éviter de placer l'équipe d'animation « au-dessus » du groupe. Ces rôles peuvent d'ailleurs être partagés entre les personnes participantes pour les mettre en **position de contrôle et de participation active**. L'horizontalité se traduit aussi par la **reconnaissance et la valorisation des différents types d'expertises** portées au sein du groupe, qu'elles soient issues de la connaissance théorique ou bien de l'expérience pratique par exemple, et de les valoriser toutes dans une démarche d'élaboration collective.

CO-CONSTRUIRE L'ANIMATION

Une démarche de co-construction avec un groupe peut prendre des formes assez différentes en fonction du niveau de co-construction que l'on souhaite ou que l'on est en capacité de mettre en œuvre. Pour proposer une démarche de co-construction il est nécessaire **d'être en capacité de s'adapter et d'adapter ses propositions pédagogiques** pour suivre le groupe dans ses envies. Ainsi, une première phase visant à permettre au groupe d'exprimer ses représentations, ses préoccupations et ses envies est nécessaire pour ensuite construire ensemble un parcours pédagogique répondant au mieux à leurs besoins.

Quelques écueils à éviter

💡 **Ne pas imposer au groupe des préoccupations et des thématiques pour lesquelles il ne se sent pas concerné.** Pour cela, il est important de passer par une phase d'échange et de sondage avec le groupe et d'adapter sa proposition pédagogique.

💡 **S'interroger sur ses propres représentations :** nous sommes tous et toutes porteuses de représentations et de préjugés surtout envers des personnes dont nous sommes éloigné·es et dont nous ne partageons pas la culture, les expériences, le cadre de vie... Ainsi, il est nécessaire pour l'équipe d'animation de s'interroger sur ses représentations, de les exprimer et d'en questionner l'origine afin d'être plus facilement en mesure de les mettre à distance.



💡 **Toujours questionner les activités proposées** en fonction du public à qui elles sont destinées : lorsque des personnes ne respectent pas les attentes que nous pouvons avoir habituellement dans le cadre d'un parcours d'ECSI (respect des autres, respect des horaires, prise de parole dans le groupe, etc.), il est important de se questionner et de questionner le groupe pour comprendre l'origine de ces difficultés et d'identifier de potentielles inadéquations entre d'un côté, le cadre et les activités proposés, et de l'autre les caractéristiques du groupe.

" ENTRE AUTRES, NOUS ENCADRONS DES ATELIERS THERAPEUTIQUES (MUSIQUE, ATELIER D'ECRITURE, DESSIN...). CONCERNANT LE CADRE, NOUS AVONS REMARQUE QU'IL ETAIT TRES IMPORTANT QU'IL Y AIT UNE REGULARITE DANS L'EQUIPE, TOUJOURS LES MEMES PERSONNES, AFIN DE CREER UNE RELATION DE CONFIANCE AVEC LES ADOLESCENT·ES. POUR RENFORCER CETTE CONFIANCE, ON A REMARQUE L'IMPORTANCE DES RITUELS : QUE LES ATELIERS AIENT LIEU A UN MOMENT PRECIS CHAQUE SEMAINE, DANS UN ESPACE PRECIS AVEC TOUJOURS LA MEME PERSONNE, PAR EXEMPLE. "

DEUX EDUCATRICES SPECIALISEES
à Bastide, Mont de Marsan (unité éducative et thérapeutique qui accueille des adolescent·es ayant un trouble du comportement et/ou de la personnalité)

« Je ne connaissais pas du tout les gens du voyage ainsi que leur culture mais il m'importait de travailler avec elles et eux, entre autres pour me confronter à un milieu social et culturel différent du mien. C'est intéressant d'arriver sans préjugés et sans attente précise vis-à-vis d'un public dit éloigné, de partir directement d'elles et eux, de leur réalité... En un sens, je pense que c'est ça qui a fonctionné : ne pas avoir eu à penser tout d'abord un programme précis mais prendre le temps et voir d'où elles et eux pouvaient partir, dans un premier temps pouvoir les connaître, et adapter et penser par la suite un programme. Concernant le cadre, c'est l'association qui venait sur les aires d'accueil avec un camion, ce qui favorisait une relation de confiance : on se rapproche de leur manière de vivre en venant avec le camion et en proposant l'accompagnement aux devoirs dans un habitat qui est le même que le leur (contrairement à l'école/collège). De plus, on ne rendait pas cet accompagnement obligatoire afin de ne pas les forcer à venir.

Ce qui a été important, c'est surtout prendre le temps de les connaître de manière individuelle. J'ai eu la chance de pouvoir prendre ce temps (on était assez d'animateur·rices pour faire des grands groupes à l'extérieur du camion et favoriser une approche plus individuelle dans le camion). Ils et elles avaient en général besoin de beaucoup d'attention. Ils et elles cherchaient avant tout à tisser une relation avant de se focaliser sur l'aide aux devoirs. J'essayais de répondre à ce besoin de relationnel pour ensuite pouvoir les orienter vers les devoirs ou des jeux en lien avec le programme scolaire quand ils et elles n'arrivaient pas sous une forme trop scolaire. »

UNE ANIMATRICE POUR L'AIDE AUX DEVOIRS

à l'ARTAG, Villeurbanne, une association en lien avec les gens du voyage

ANIMER UN ATELIER AUPRES DE PUBLICS ELOIGNES AILLEURS : L'EXEMPLE DE LA PEDAGOGIE DES OPPRIMES ET DES PROMOTEURS DE SANTE

La pédagogie des opprimés, selon le livre de Paulo Freire, consiste en l'idée que l'éducation doit être libératrice et transformatrice pour les classes dominées, et est basée sur l'importance de la conscientisation des inégalités et la construction de l'esprit critique. Cet incontournable dans le domaine de l'éducation populaire, plaçant des méthodes comme l'enquête-action et l'arpentage comme des outils essentiels, permet d'enrichir la caractérisation des enjeux à proposer des activités d'ECSI à des publics éloignés. En effet, ce concept renforce l'idée que l'ECSI doit permettre aux plus vulnérables d'acquérir les savoirs et les compétences nécessaires à leur émancipation pour le respect de leurs droits dans la société (Fiche de lecture, Enquête critique).

Un autre domaine peut intéresser les acteurs et actrices d'ECSI souhaitant renforcer leur rôle auprès des publics éloignés, celui de la promotion de la santé. Celle-ci « a pour but de donner aux individus davantage de maîtrise de leur propre santé et davantage de moyens de l'améliorer » (Charte d'Ottawa, Organisation Mondiale de la Santé, 1986). Les promoteurs de santé visent à permettre à chacun et chacune d'agir pour lutter contre les inégalités vis-à-vis de plusieurs déterminants (conditions impactantes) d'une bonne santé, telles les « conditions dans lesquelles on naît, grandit, vit, travaille et vieillit, notamment les premières années de la vie, l'éducation, le statut économique, l'emploi, les conditions de travail décentes, le logement et l'environnement, et systèmes efficaces de prévention et traitement des problèmes de santé » (Plan d'action européen, OMS, 2012, p. 12). Ici encore, il s'agit d'œuvrer avec les personnes concernées pour un changement de société étant plus favorable aux personnes vulnérables.

« Les cours que je donnais avec une équipe d'animateur·rices mêlaient plein de niveaux différents. J'ai remarqué qu'une personne était tout particulièrement exclue parce qu'elle ne comprenait pas du tout la langue : elle n'avait aucune base ! J'ai vu avec l'équipe s'il était possible que je sois en binôme avec cette personne. C'était un Chinois, donc rien à voir avec la langue française, pas même l'alphabet, c'était vraiment compliqué pour lui de s'impliquer dans les cours sans un·e prof particulier·e. Pour pouvoir commencer une discussion, je me suis appuyée sur des images, des odeurs, une carte du monde... J'ai beaucoup utilisé mon expérience personnelle, dit d'où je venais, ce que je faisais, ce que j'aimais et essayé de le connaître aussi afin de pouvoir avoir des bases de discussions... »

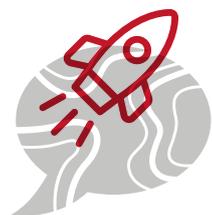
Quand j'étais en groupe avec des personnes qui avaient le même alphabet que l'alphabet français, je pouvais davantage travailler avec les lettres et les sons que deux lettres pouvaient faire ensemble. Je faisais en sorte qu'ils et elles s'appuient sur ce qu'ils et elles voyaient au quotidien sur les panneaux de circulation, les publicités, qu'ils et elles puissent repérer le son "oi" ou "au" sur certains mots, notent ces mots et on en parlait ensuite au prochain cours ! En gros, j'essayais de m'appuyer sur leur réalité quotidienne pour que ce soit des mots utiles. Je faisais en sorte de les faire parler entre elles et eux pour que le cours ne passe pas que par moi et pour qu'ils et elles puissent connaître d'autres personnes en France. J'essayais aussi de les faire rire, qu'ils et elles puissent passer un bon moment lors du cours de FLE. »

A RETENIR



Les spécificités des publics éloignés accentuent la nécessité d'appliquer trois principes au cœur des animations d'ECSI : création d'un cadre propice à la réflexion et à l'expression de chacun-e, horizontalité des échanges et co-construction. L'application de ces principes doit alors avoir pour but de contribuer à lever les barrières initialement sources d'éloignement pour ces publics.

De plus, un enjeu transversal à ces principes est de valoriser les personnes présentes et leur contribution au groupe, à la société. En effet, leur situation d'éloignement et leurs expériences passées ont pu fragiliser leur confiance en elles et complexifier leur rapport à des acteurs perçus comme externes, voire institutionnels.



POUR ALLER PLUS LOIN

Fiche de lecture, Enquête critique :

<https://enquetecritique.org/projets/bases-outils-et-methodes/article/la-pedagogie-des-opprimes-de-paulo-freire>

Charte d'Ottawa, OMS, 1986 :

<https://sante.public.lu/dam-assets/fr/publications/c/charte-ottawa-promotion-sante-fr-en/charte-ottawa-promotion-sante-fr.pdf>

Site internet du Bureau d'Accueil et d'Accompagnement de Paris :

<http://baamasso.org/fr/>



LES QUESTIONS INCONTOURNABLES À SE POSER POUR MENER UN ATELIER

La connaissance du public cible est l'un des éléments essentiels pour construire et animer un projet d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale. Quel que soit le public, l'objectif est notamment d'en identifier les spécificités, de comprendre ses préoccupations, ses priorités, de mieux connaître ses réalités (sociales, économiques, culturelles...). En ce qui concerne les publics dits éloignés, les différents facteurs d'éloignement et d'exclusion peuvent rendre moins aisé le recueil d'information, d'où l'importance de s'appuyer sur la connaissance des acteurs relais. Le contexte d'intervention (lieu, dynamique du groupe, acteurs impliqués...) est également important à prendre en compte.

A partir des éléments recueillis, l'animateur·rice et les partenaires définiront les **objectifs du projet**, utiliseront des **outils ou méthodes adaptées**, adapteront leurs **postures d'animation**. L'objectif sous-jacent de cette étape est aussi pour l'animateur·rice de prendre conscience de ses représentations et de déconstruire ses propres idées reçues sur le public.

S'adresser
aux publics
dits éloignés



 **ACT·ODD**
Agir en citoyen·nes pour les transitions
et les objectifs de développement durable



CHECK-LIST DE L'ANIMATEUR.RICE

AVANT L'ANIMATION

Sur la personne relais :

Est-ce qu'elle sera présente pendant l'animation ? Quelle est sa relation avec le groupe ou les personnes du groupe ?

Sur la dynamique du groupe :

Quelle est la taille du groupe ? Est-ce que les personnes se connaissent ? Si le groupe se connaît déjà, comment est-ce qu'il fonctionne ?

Sur les moyens de communication et supports utilisés :

Quel est le niveau de français ? Quelles sont les autres langues parlées ? Quel est le niveau de lecture et d'écriture ?

Sur le lieu de l'animation :

Est-ce que c'est un lieu connu du groupe ? Est-ce que le lieu est adapté à toutes les personnes ?

Sur l'animation et sur le matériel :

Préparer son animation avec un temps de présentation plus important afin de favoriser la confiance, peut-être contacter la personne relais afin de s'assurer avec elle que l'animation ainsi que le matériel soient bien adaptés à toutes les personnes

Sur l'équipe d'intervenant·es dans le cadre de l'animation :

Est-ce que d'autres personnes peuvent/doivent être là pendant mon animation ?

Sur le climat de confiance et de sécurité :

Est-ce que l'animation a été présentée en amont de ma venue et comment ? Quelles sont les habitudes du groupe à respecter afin de favoriser l'émergence d'un climat de confiance ? Est-ce que mon animation prend en compte la spécificité du groupe ?

Sur les objectifs de l'animation :

Est-ce que les objectifs de mon animation sont pertinents par rapport au groupe ? Est-ce que des besoins/envies spécifiques ont été identifiés au préalable ?

Sur soi-même :

Quelle est ma connaissance de ce type de public ? Ai-je envie d'approfondir ma connaissance de ce type de public en me renseignant davantage (film, documentaire, etc) ou est-ce que je suis plus à l'aise de venir sans connaissance spécifique pour prendre davantage en compte l'individualité des participant·es (et peut-être éviter des préjugés) ? Quels sont mes préjugés ? Quelle est la posture que je souhaite adopter ?

Sur l'évaluation de son animation :

Essayer de prévoir un temps pendant l'animation ou à la fin pour avoir les retours des participant·es ainsi qu'une base d'évaluation de l'animation afin de l'améliorer.

LA PERSONNE RELAIS

La personne relais est l'intermédiaire entre vous et le groupe. Il s'agit souvent d'une personne qui accompagne les membres du groupe de manière plus quotidienne en tant que travailleur·se social·e, enseignant·e, responsable de structure d'accueil. Cette personne est souvent celle avec laquelle vous allez dans un premier temps échanger pour comprendre les caractéristiques du public et ses besoins et définir les modalités de votre intervention auprès du public

DYNAMIQUE DE GROUPE

« Un groupe est une association d'individus entrant en interaction dans un contexte donné et poursuivant des buts communs. Les individus vont se doter de rôles, se soumettre à des normes, partager des valeurs et réaliser des actions dans le cadre du groupe auquel ils appartiennent. La force du groupe réside dans un système d'interdépendance. » (Kurt Lewin).

La dynamique de groupe désigne donc l'ensemble des forces, des rapports, des interactions au sein d'un groupe. Un animateur ou une animatrice peut influencer sur la dynamique de groupe en favorisant notamment des dynamiques positives et inclusives par l'utilisation de différents outils et techniques d'animation.

OBJECTIFS

Les objectifs pédagogiques sont les résultats visés en termes d'acquisition de savoirs, savoir-faire et/ou savoir-être des personnes participantes. Les objectifs pédagogiques doivent être réalistes, réalisables et évaluables.

POSTURE

La posture en animation désigne le rôle et le positionnement du, de la ou des animateurs et animatrices au sein du groupe.

CHECK-LIST DE L'ANIMATEUR·RICE

PENDANT L'ANIMATION

Même si la plupart des questionnements pendant l'animation sont identiques que pour les publics plus « classiques », il nous semble d'autant plus important avec des publics éloignés de connaître les spécificités du public cible « éloigné » en questionnant peut-être les réalités sociales, économiques, culturelles du public accueilli, les trajectoires de vie, les préoccupations et priorité.

Pour ce faire, il peut être pertinent de :

- Prendre le temps sur le temps d'interconnaissance/de présentation
- S'assurer que chaque participant·e soit à l'aise et parvienne à s'investir dans l'animation
- Avoir une vigilance sur la sécurité physique et affective du groupe
- Animer un temps final sur leurs ressentis

APRÈS L'ANIMATION

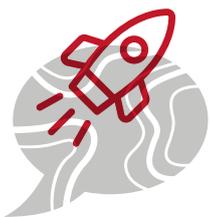
Là encore, les éléments proposés sont très similaires à ceux d'une animation classique.

Toutefois une attention plus particulière peut être portée sur :

- La nécessité de faire un bilan, avec les participant·es, pour savoir ce qui a fonctionné, n'a pas fonctionné, ce qui peut être amélioré.
- La nécessité de faire un bilan avec la personne relais du groupe :
Qu'a-t-elle pensé de l'animation ? Comment a-t-elle perçu le groupe ? Les activités ont-elles été bien accueillies par le groupe ? Comment mieux les adapter aux besoins des publics ?



Afin de faciliter une connaissance précise du groupe, il peut être intéressant de favoriser des groupes de petite taille.



**POUR ALLER
PLUS LOIN**

Sur les dynamiques de groupe :

http://archives.lesechos.fr/archives/cercle/2012/03/20/cercle_44784.htm



QUELLE RELATION AVEC LES ACTEURS-RELAIS ?

Persuadé·es que l'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) est enrichissante pour tous et toutes, cette fiche a vocation à faciliter les interventions auprès des publics cibles, à savoir dit « éloignés », notamment de l'ECSI. Si ces publics sont « éloignés » ou « invisibles » certain·es professionnel·les travaillent avec ces personnes. Ci-après nous proposerons autant que possible quelques bonnes pratiques pour collaborer avec les équipes encadrantes, afin de mieux adapter les activités aux personnes concernées et à la structure manifestant l'intérêt d'une action ECSI pour son public.



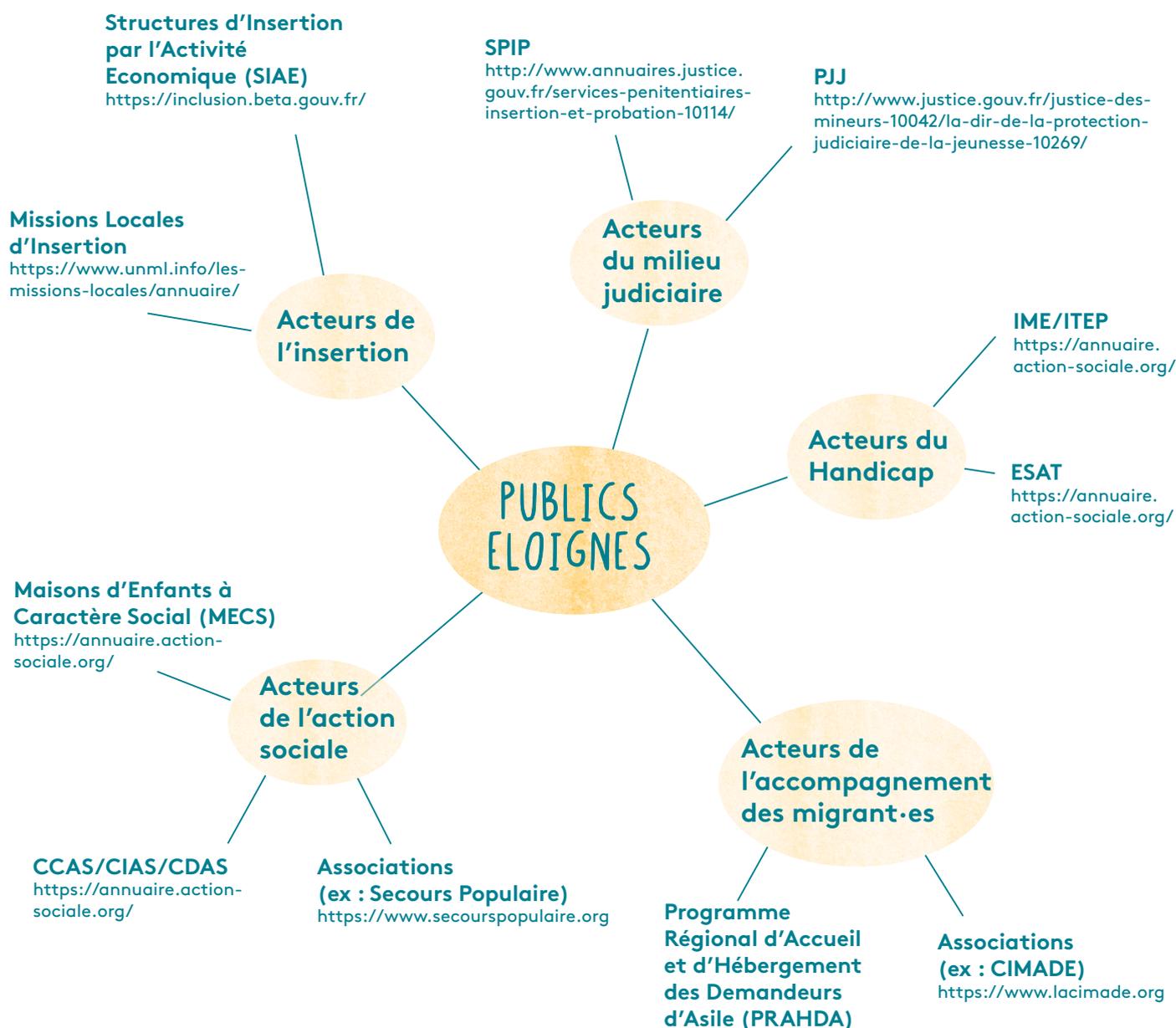
**S'adresser
aux publics
dits éloignés**



 **ACT·ODD**
Agir en citoyen·nes pour les transitions
et les objectifs de développement durable

CARTE MENTALE DES DIFFERENTS ACTEURS-RELAIS

Ci-dessous, nous vous présentons une carte mentale des acteurs-relais suivie de quelques présentations des missions des acteurs. Cette représentation, loin d'être exhaustive ne demande qu'à être complétée par les connaissances et expériences de chacun-e.





LEXIQUE DES ACTEURS RELAIS

SERVICE PENITENTIAIRE D'INSERTION ET DE PROBATION - SPIP

L'administration pénitentiaire n'a pas pour unique mission le contrôle et le suivi des peines exécutées en milieu ouvert et en milieu fermé. Elle doit aussi prévenir la récidive et contribuer à l'insertion ou à la réinsertion des personnes qui lui sont confiées par l'autorité judiciaire. Cette mission relève tout particulièrement des services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP).

Le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) est dirigé par un directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation (DFSPIP) et comprend majoritairement des conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP) ainsi que des personnels de surveillance, des psychologues, des assistant·es de service social et des personnels administratifs.

En milieu fermé, les missions des SPIP sont les suivantes :

- évaluer des facteurs de risque de récidive et accompagner les personnes afin de trouver des solutions aux problématiques identifiées.
- aider à la décision judiciaire, en proposant des aménagements de peine au juge d'application des peines en fonction du parcours de vie des personnes condamnées, de l'acte de délinquance qu'il-elle a commis, et de sa situation économique et financière.
- participer à la préparation de la sortie de prison : faire appel à l'ensemble des partenariats et politiques publiques mis en place sur son territoire afin de faciliter l'insertion et la réinsertion des personnes suivies.
- participer activement à la prévention des effets désocialisants de l'incarcération. Ceci se fait notamment par le biais du maintien des liens familiaux, la prévention du risque suicidaire, la mise en place d'activités culturelles, éducatives ou sportives.
- assurer le contrôle et le respect des obligations prononcées par l'autorité judiciaire et aide à la décision judiciaire, par la transmission de rapports réguliers aux magistrats.

PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE - PJJ

Le cœur de mission de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) est l'action éducative dans le cadre pénal. Il s'agit d'éduquer, de protéger et d'insérer dans la société les mineur·es en conflit avec la loi. Elle accompagne des jeunes jugé·es pour délinquance via des parcours personnalisés, individuels et collectifs.

Ces derniers peuvent prendre diverses formes :

- de stages dans lesquels il peut y avoir des actions ECSI intégrées à un accompagnement plus global sur des situations problématiques rencontrées par les jeunes. Dans ce cas, le jeune s'intègre à des actions déjà portées par les structures,
- d'activités ponctuelles auxquelles peuvent participer les jeunes en tant que participant·es ou organisateur·rice comme des sorties, ateliers thématiques ou journées événementielles ayant pour objectif de valoriser l'action des jeunes et changer de posture vis à vis de la société,
- d'actions pédagogiques thématiques dans des foyers fermés ou ouverts.



<http://www.justice.gouv.fr/prison-et-reinsertion-10036/insertion-et-probation-un-accompagnement-personnalise-20858.html>



<http://www.justice.gouv.fr/justice-des-mineurs-10042/la-dir-de-la-protection-judiciaire-de-la-jeunesse-10269/>

MISSIONS LOCALES

Créées en 1982, les missions locales sont des associations en charge d'une mission de service public de proximité : accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs parcours d'insertion professionnelle et sociale. Le réseau est composé de près de 450 associations présidées par des élus locaux, avec 6 500 lieux d'accueil. Le projet de chaque Mission Locale est basé sur une analyse commune et concertée des besoins des jeunes sur le territoire.

Le cadre commun de référence des missions locales distingue 5 fonctions principales :

- Repérer et mobiliser les jeunes : Aller vers les jeunes, pour rendre la Mission Locale visible et attractive, travailler en concertation avec les acteurs du territoire pour l'organisation d'actions communes.
- Accueillir et informer : Accueillir tous les publics pour les informer et les aider dans leur recherche d'informations.
- Orienter : Apporter aux jeunes un conseil qualifié pour leur permettre de s'orienter au mieux vers les acteurs et services selon leurs besoins.
- Accompagner à l'élaboration et à la mise en œuvre du parcours : Proposer à chaque jeune un suivi personnalisé pour construire son parcours et aborder toutes les questions liées à l'accès à ses droits, à la formation, à l'emploi, au logement et être accompagné dans sa mise en œuvre. Cet accompagnement s'inscrit dans les principes et les objectifs du conseil en évolution professionnelle.
- Appuyer au recrutement et à l'intégration du jeune en emploi : Construire des partenariats avec les entreprises de son territoire, qui peut être mobilisé pour toutes les phases du parcours des jeunes (découverte des métiers, des secteurs économiques, évaluation des compétences, accès à l'emploi ou à la qualification, ...) tout en répondant aux besoins de compétences des entreprises.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CCAS

Le CCAS est un établissement public qui a pour rôle de lutter contre l'exclusion et de soutenir les personnes dites fragiles. Toutes les communes de plus de 1500 habitants en possèdent un, les communes de plus petites tailles se regroupent sur un CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale).

Les missions d'un CCAS sont les suivantes :

- assurer le lien avec les prestations sociales,
- aider aux démarches administratives,
- supporter les actions sociales de manière technique ou financière ou être à l'initiative de celles-ci,
- améliorer la prise en charge des personnes âgées et des personnes handicapées.



MISSIONS
LOCALES

[https://www.unml.info/
le-reseau/annuaire/](https://www.unml.info/le-reseau/annuaire/)



CCAS

[https://annuaire.action-
sociale.org/](https://annuaire.action-sociale.org/)

ASSOCIATION DE SOLIDARITE A BUT NON LUCRATIF : L'EXEMPLE DU SECOURS POPULAIRE

Le secours populaire agit pour un monde plus juste et plus solidaire et pour l'émancipation des individus. L'association lutte contre la pauvreté avec une approche globale : aide alimentaire, vestimentaire, l'accès et le maintien dans le logement, l'accès aux soins, l'insertion socioprofessionnelle, l'accès à la culture, l'accès aux droits.

Elle fonctionne de manière décentralisée : l'antenne est le premier échelon d'action (niveau quartier ou lieu de travail par exemple), le comité est une association déclarée (niveau commune), la fédération coordonne les actions au niveau départemental et l'association nationale regroupe comités et fédérations. Le mouvement repose sur l'action des « animateurs-collecteurs-bénévoles » qui organisent les actions de solidarité et la collecte de dons.

ASSOCIATION DE SOLIDARITE AVEC LES PERSONNES REFUGIEES ET MIGRANTES : L'EXEMPLE DE LA CIMADE

La CIMADE agit pour défendre la dignité et les droits des personnes réfugiées et migrantes et lutte contre la xénophobie et le racisme.

Ses missions sont les suivantes :

- accueillir et accompagner les personnes migrantes, réfugiées ou demandeuses d'asile (2 centres d'hébergements),
- agir auprès des personnes enfermées (centres de rétention administrative ou établissements pénitentiaires),
- défend les droits des personnes migrantes dans les pays d'origine, de transit ou d'accueil,
- mène des actions de plaidoyer et de sensibilisation.

La base militante (adhérentes, bénévoles et sympathisantes) s'organise en groupe locaux, et des postes régionaux permanents favorisent le développement des activités.

INSTITUT THERAPEUTIQUE EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE ET IME / INSTITUT MEDICO EDUCATIF ITEP

Les ITEP ou IME sont des structures médico-sociales qui accueillent des enfants, adolescent-es et jeunes adultes. Leur objectif est de dispenser une éducation et un enseignement spécialisé prenant en compte les aspects psychologiques et psychopathologiques. Les ITEP accueillent les enfants/jeunes ayant des difficultés psychologiques et les IME des enfants/jeunes ayant un handicap intellectuel. Les IME sont spécialisés selon le type de handicap.

Une équipe pluridisciplinaire accompagne de manière globale les enfants/jeunes : accompagnement de la famille et de l'entourage habituel de l'enfant ou de l'adolescent-e, soins, rééducations et surveillance médicale, enseignement et le soutien pour l'acquisition des connaissances et l'accès à la culture.



Pour identifier
et contacter
un Secours populaire :

<https://www.secourspopulaire.fr/secours-populaire>



Pour identifier
et contacter une
groupe local :

<https://www.lacimade.org/en-region/>



Pour identifier
et contacter un ITEP
ou un IME :

<https://annuaire.action-sociale.org/etablissements/jeunes-handicapes/institut-therapeutique-educatif-et-pedagogique--i-t-e-p---186.html>

"Dans le cadre du Programme Régional d'Accueil et d'Hébergement des Demandeurs d'Asile (PRAHDA), Kurioz a été sollicité pour faire une intervention avec des demandeur·euses d'asiles majeur·es et pour la plupart non-francophones.

Nous avons prévu différents jeux et outils pour parler des discriminations.

Nous avons essayé d'anticiper les potentielles difficultés de langues, en choisissant des outils qui ne nécessitaient pas un vocabulaire trop complexe.

Malgré notre préparation, nous n'avions pas prévu que les incompréhensions seraient si grandes, et même en passant par le dessin, nous nous sommes confrontées à beaucoup de difficultés pour faire passer notre message. Nous avons donc du faire preuve d'adaptabilité pour faire en sorte que la séance soit intéressante et participative malgré ces obstacles. En essayant de traduire en anglais, et en utilisant les compétences de quelques-un·es qui étaient en capacité de traduire dans d'autres langues, nous avons finalement réussi à adapter le jeu du cultionary en simplifiant les règles : plusieurs joueurs devaient dessiner un mot donné et une fois que le mot était deviné les autres joueur·euses dessinaient à leur tour. Nous pouvions ainsi comparer les dessins et discuter de nos différentes façons de voir les choses selon notre culture, nos origines, etc. Le but était de se rendre compte qu'avec un mot commun nous pensions à des choses parfois très différentes."

Points d'attention

💡 **Connaitre son public en amont**, au moins à travers de grandes caractéristiques vous permet d'adapter votre vocabulaire et vos références afin d'être plus accessible

💡 Bien que vous prépariez avec beaucoup de soin votre intervention auprès d'un public ciblé avec des caractéristiques spécifiques, **gardez bien en tête que vous avez devant vous des individus uniques**, avec leur histoire et leur personnalité qui se définissent autrement que par les caractéristiques qui leurs sont accolées.

💡 **Il est important de ne pas se substituer aux personnes ressources** qui accompagnent les personnes sur le long terme ou dans le cadre d'un programme. Vous devez aussi faire attention à ne pas montrer de véhémences, de critiques ou d'animosité (même si vous partagez les griefs du groupe) à l'égard de la structure qui vous accueille.



💡 Même si vous avez déjà travaillé avec un public partageant les caractéristiques du public auprès duquel vous devez intervenir, **écouter avec attention les informations qui vous seront partagées par les acteurs-relais permet d'améliorer grandement l'adéquation de la séance avec le public.**

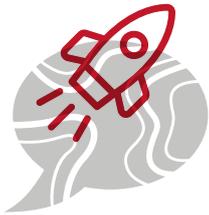
💡 Une séance trop rigide ne correspond à aucun public, **il faut toujours prévoir des temps et des espaces d'échanges** pour que la séance ne devienne pas un moment magistral. Ainsi l'adaptabilité des séances doit être la règle quitte à changer le plan de l'animation en cours d'atelier.

A RETENIR



Il a été mentionné plus tôt que définir l'éloignement du public était un élément relatif à un certain point de référence. Néanmoins, il apparaît que certaines personnes rencontrent des barrières identifiables pour accéder aux actions d'ECSI telles que la pauvreté, l'enfermement, le handicap, l'exclusion (comme reconnue par les services sociaux ou la différence linguistique et/ou culturelle, pour les personnes migrantes).

Il semble important de bien écouter la structure-relais qui reconnaît le public identifié comme éloigné, pour recueillir le maximum d'informations, tel que le quotidien et les références des publics concernés, pour garantir à la fois le respect et l'adhésion du public au message.



POUR ALLER PLUS LOIN

LES ACTEURS

SPIP

Ministère de la justice :

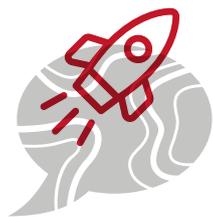
<http://www.justice.gouv.fr/prison-et-reinsertion-10036/ladministration-penitentiaire-10037/les-missions-de-ladministration-penitentiaire-12017.html>

<http://www.justice.gouv.fr/prison-et-reinsertion-10036/insertion-et-probation-un-accompagnement-personnalise-20858.html>

Missions Locales

Découvrir le cadre commun de référence des missions locales :

<https://www.unml.info/documents/le-cadre-commun-de-referance-de-loffre-de-service-des-missions-locales/>



POUR ALLER PLUS LOIN

LES DISPOSITIFS

Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)

Dispositif d'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans (ou jusque 29 ans pour les personnes en situation de handicap) et rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle. Mis en œuvre par les Missions Locales ou Pôle Emploi, il repose sur un contrat d'accompagnement à l'insertion professionnelle qui engage les bénéficiaires à participer à des actions d'insertion (formations, stages, etc), pour une durée minimum de 15 à 20h hebdomadaires.

Une allocation d'un montant variant selon la situation du jeune (au maximum 500€) peut être versée sous conditions.

<https://travail-emploi.gouv.fr/emploi-et-insertion/mesures-jeunes/contrat-engagement-jeune/>

Territoire zéro chômeur

Dispositif à l'essai dans plusieurs communes permettant à des demandeur-euses d'emploi d'être embauché-es en contrat à durée indéterminée par des acteur-ices de l'économie sociale et solidaire pour exercer des activités économiques pérennes et non concurrentes de celles déjà présentes sur le territoire.

Dans ce cadre, des rencontres peuvent s'organiser ainsi que des projets :

<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/deuxieme-phase-d-experimentation-du-dispositif-territoires-zero-chomeur-de>

Revenu de Solidarité Active (RSA)

Longue durée : Dans le cadre de ce dispositif, les structures accompagnantes suivent les bénéficiaires et les accompagnent dans leur retour à l'emploi. Ce suivi est personnalisé, avec périodiquement des temps collectifs dont les interventions peuvent être financées par le Conseil départemental qui porte une mission d'insertion sur son territoire.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N19775>

Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS)

Chaque établissement scolaire est tenu d'assurer le suivi de chacun-e de ses élèves dans l'accès à la qualification ou au diplôme lorsqu'il ou elle sort sans solution du système scolaire pendant l'année suivant sa sortie. Les personnels de la MLDS participent au repérage des jeunes décrocheur-euses afin que des mesures de remédiations soient mises en place pour le suivi des élèves.

Dans ce cadre là, un projet suivi peut être co-créé avec ces référent-es ainsi que l'assistant-e sociale de l'établissement durant des temps scolaires.

<https://eduscol.education.fr/1284/mission-de-lutte-contre-le-decrochage-scolaire>



LES POSTURES DE L'ANIMATEUR·RICE

La posture de l'animateur·rice en Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) est un jeu d'équilibre, fragile mais essentiel. L'animateur·rice n'est ni un·e expert·e, ni un·e animateur·rice de loisirs, c'est un·e facilitateur·rice de questionnements, de débats, d'échanges. En ce sens, face à des publics qui sont parfois éloignés des thématiques abordées et/ou des méthodes qui poussent à prendre la parole et à formuler des opinions, il ou elle doit être particulièrement attentif·ive à ne pas se positionner comme celui·celle qui sait.

En ce sens, le temps d'introduction de l'animation est particulièrement important. C'est dès ce moment-là que l'animateur·rice peut dire qu'il ou elle ne sait pas tout et qu'une animation d'ECSI se base en partie sur les connaissances et les expériences des personnes présentes. De plus, le positionnement dans l'espace de l'animateur·rice peut influencer la façon dont il ou elle sera perçu·e : être debout près d'un tableau peut rappeler une situation scolaire ; assis·e dans le cercle de chaises ou autour de la table, il ou elle fait partie du groupe de discussion au même titre que les autres.

Les publics éloignés, peuvent être, lors des ateliers, dans une position d'inconfort, face à la nouveauté de ce qu'ils découvrent ou ce qu'on leur demande de faire. L'animateur·rice doit donc faire preuve d'empathie et d'adaptabilité quand il ou elle est face à un public qui peut être effrayé de prendre un rôle ou se mettre en scène dans un jeu. Cela peut vouloir dire prévoir différents supports pour choisir au moment de l'animation celui qui convient le mieux aux personnes présentes.

Pour faciliter l'implication de chacun·e, il est également essentiel de veiller à ce que personne ne se sente jugé négativement lors d'une réaction ou d'une prise de parole.

S'adresser
aux publics
dits éloignés



 **ACT·ODD**
Agir en citoyen·nes pour les transitions
et les objectifs de développement durable

Le rôle de l'animateur·rice est ici central. Il ou elle doit à la fois être vigilant·e à ses propres réactions mais aussi à celles des autres personnes du groupe. Ainsi, il ou elle devra veiller à avoir des propos positifs et non dévalorisant, même si ce qui est exprimé ne correspond pas à ces attentes, peut être en décalage avec le sujet. Il ou elle aura peut-être à rappeler aux autres personnes que la bienveillance collective fait partie du cadre de l'animation. En effet, un groupe de public « éloigné » peut être très hétérogène, notamment en termes de connaissances et de compétences pour l'expression orale. Ces différences pourraient créer un sentiment d'infériorité chez certaines personnes que l'animateur·trice doit déconstruire. Cette déconstruction peut passer par les commentaires de l'animateur·trice (souligner l'intérêt d'une remarque même si elle n'est pas parfaitement formulée). Elle peut également passer par des signes non verbaux : regarder régulièrement toutes les personnes du groupe, accepter le silence après une question pour laisser le temps à chacun·e de se l'approprier, adresser un sourire encourageant à la personne qui prend la parole, etc. Enfin, le passage à l'action peut être d'autant plus délicat avec ce type de public. L'animateur·rice doit donc veiller à proposer des outils réalistes, et non infantilisants qui peuvent rebuter le public.

DES ANIMATRICES EN ECSI TMOIGNENT

1. INTERVENTION AU CENTRE PENITENCIER DE MONT DE MARSAN PAR L'ASSOCIATION C KOI CA

=> CE QUI A FONCTIONNÉ

"L'animation que nous avons proposée sur le jeu du commerce mondial a très bien fonctionné ainsi que les débats mouvants en lien avec le visionnage du film DEMAIN de Cyril Dion et Mélanie Laurent. Nous avons eu des échanges très riches assez spécifiques avec le public rencontré. En effet, les détenus avaient une lecture critique et argumentée du système et de ses rouages que nous essayions de mettre en exergue lors de séances d'ECSI. Ce sont des personnes sensibilisées « de fait » et notre venue semble avoir permis une organisation de leurs pensées déjà existantes et non pas une sensibilisation aux injustices et inégalités présentes dans le monde... ça ils étaient déjà au courant ... En revanche, le lendemain, nous sommes intervenues sur la question du genre et du sexisme et les échanges ont été passionnants même si cette fois ils n'étaient pas du tout sensibilisés à ces thématiques."

=> LES ADAPTATIONS DE NOS ANIMATIONS

"Nous avons délibérément sélectionné des parties du film qui pouvaient les concerner plus spécifiquement. Nous avons donc sélectionné l'économie, la démocratie et l'éducation. Nous cherchions à faire émerger les retours d'expérience et les débats en les questionnant sur leur rapport à leur propre éducation et leur rapport à la démocratie, eux qui s'étaient retrouvés en opposition avec la loi."

2. SEJOUR DES JEUNES DE LA CLINIQUE JEAN SARRAILH A L'ECOLIEU JEANOT PAR L'ASSOCIATION C KOI CA

=> CE QUI A FONCTIONNÉ

" L'immersion de ce groupe d'une dizaine de jeunes à Jeanot a très bien fonctionné. Les thématiques des ateliers proposés (jardin, bricolage, cuisine, transformation de produits) ont suscité leur intérêt et leur participation. Le lieu en lui-même a également fait son effet. De plus, notre association a été attentive au fait de diversifier les thématiques afin que les jeunes puissent y trouver du plaisir et du sens et que si un atelier était trop difficile, ils et elles puissent facilement passer à un autre."

=> LES ADAPTATIONS DE NOS ANIMATIONS

" Nous avons décidé d'avoir une approche par le « faire » en proposant différents ateliers pratiques aux jeunes. Ce format a permis de faire émerger des fondamentaux de l'ECSI tels que la coopération à travers le travail de groupe, l'autonomie en les accompagnant dans de la prise d'initiative. En ne cherchant pas à faire à tout prix une animation mais plutôt à partager du temps avec elles-eux et à co-construire leur séjour, ces jeunes ont pu mettre en perspective leur quotidien et découvrir d'autres manières de faire et de dire.

A retenir, en tant qu'animatrice-eur : pour une fois, c'est la forme (l'improvisation et l'approche par le faire) qui est plus importante que le fond (sensibilisation à des enjeux de l'ECSI) : la forme permet au fond d'émerger."

3. INTERVENTION AVEC DES DETENUS A LA PRISON PIERRE-LEVEE A POITIERS PAR L'ASSOCIATION KURIOZ

Kurioz intervient pour un parcours de 6 séances dans le cadre de la Structure d'Accompagnement vers la Sortie : il s'agit d'activités proposées aux détenus afin de les préparer à la sortie de prison.

=> LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

" La première difficulté a été l'implication des détenus dans l'animation : l'animatrice ne parvenait pas à les rendre acteurs. Les détenus avaient également l'impression d'être infantilisés parce que l'animation était basée sur un jeu. Enfin, selon les participants, l'animation manquait de concret, elle était trop théorique."

=> LES SOLUTIONS APPORTÉES POUR SURMONTER CES DIFFICULTÉS

" Lors de la première séance du parcours, nous avons pensé un temps de discussion prenant en compte ces trois difficultés :

Pour éviter le manque d'implication, nous avons mis en place la co-construction d'un cadre et de règles. Pour cela, dans un premier temps, nous avons expliqué le programme des différentes séances du parcours et avons proposé qu'ils puissent partager ce qui pouvait :

1. leur faire peur ;

2. leur plaire ;

3. et le comportement qu'ils seraient tentés d'avoir dans le programme qu'elle venait de présenter. Le but étant de pouvoir proposer des solutions collectives. Si par exemple, ils communiquaient que ce qui pouvaient leur plaire était d'avoir du café, nous faisons notre possible pour nous adapter à cela afin que ce soit le plus agréable et confortable pour tout le monde. Cela a permis de créer un règlement commun sur lequel les participants sont revenus à chaque début de séance pour bien s'assurer qu'il correspondait toujours à chacun.e.

☑ **Pour éviter le sentiment d'infantilisation**, nous avons davantage communiqué nos intentions aux détenus et nous sommes assurées qu'elles soient bien comprises :

1. si nous utilisons des jeux, c'est parce que nous nous servons de cet outil de manière régulière dans nos animations d'ECSI et ce pour tous les publics (et non pas spécifiquement pour eux car ils sont détenus).
2. le jeu est une manière de s'amuser en apprenant contrairement aux présentations plus scolaires type conférence ou powerpoint...
3. le jeu est aussi une manière d'impliquer chacun dans l'animation parce que nous ne voulons pas qu'une personne soit perçue comme sachante avec un public qui n'est là qu'en observateur. Le but de s'appuyer sur des jeux est d'échanger et de débattre.

☑ **Pour rendre les ateliers plus concrets**, nous avons pensé à inclure leur quotidien dans les ateliers en donnant au parcours une architecture différente. Ainsi le module 1 de ce parcours se déclinait de la manière suivante :

Séance 1

Qu'est-ce que la coopération ? (des activités ludiques de réflexion autour des enjeux de la collaboration).

Séance 2

Réflexion sur les actions possibles dans leur lieu de vie (des outils d'intelligence collective pour définir ensemble une action à mettre en place).

Séance 3

La mise en œuvre du projet comme, par exemple, l'organisation d'une projection suivie d'un débat.

« Depuis 2017, l'association Acteurs collabore avec Lafi Bala pour mettre en place des parcours, composés de 6 ou 7 ateliers dont les thématiques/fils conducteurs sont l'éducation à l'environnement et à la citoyenneté, pour des groupes d'environ 8 personnes dites "très éloignées" de l'emploi (RSA longue durée) et engagées dans des parcours d'insertion.

L'expertise en ECSI, tant dans le domaine de l'animation que sur les thématiques abordées, permettent au conseiller de se décharger du contenu pédagogique et de se concentrer sur l'organisation et la médiation sociale. Les 4 groupes ayant pu participer au fil des ans ont toujours fait remonter "l'humanité" des animatrices, leur écoute et leur capacité d'adaptation à tout type de demande et de personnalité, sans jugement et sans aprioris. Les ateliers organisés dans ces parcours sont toujours qualifiés de "reposants", sortant du cadre habituel de compétences ou de retour à l'emploi. Des ateliers dits "manuels" ou créatifs et permettant de se sensibiliser à d'autres manières de vivre, pour élargir sa réflexion sur ses propres projets, de vie ou professionnels. »

AUDREY BOURREZ

Conseillère en Insertion Professionnelle



Les fondamentaux sur la posture

- 💡 **Le public ne doit pas être passif, il ne s'agit pas d'un cours magistral.**
- 💡 **Tout le monde a quelque chose à apporter, l'animateur/animatrice ne doit pas avoir un rôle d'expert·e.**
- 💡 **Préparer sa séance, en connaissant le contexte d'intervention, en se renseignant sur le public permet d'adapter un minimum son message.**
- 💡 **Préparer sa séance, en connaissant la durée, le lieu et le matériel mis à disposition permet d'être plus à l'aise dans l'espace.**
- 💡 **Découvrir son public et ses attentes ainsi que se présenter en présentant ses objectifs permet de favoriser un climat de confiance et des interactions.**

A RETENIR



La posture de l'animateur·trice est essentielle pour établir une relation de confiance et ainsi permettre à chacun·e de s'exprimer, de s'approprier les questionnements soulevés.

Si cet enjeu se retrouve dans toute animation d'ECSI, il est d'autant plus central dans une animation à destination de publics éloignés. En effet, les situations d'éloignement (cf fiche 1) ont souvent pour conséquence une perte de confiance en soi et/ou une perte de confiance dans le groupe. Cette perte de confiance peut induire un sentiment de manque de légitimité - de son opinion, pour s'exprimer au sein d'un groupe, etc. - en particulier face à une personne extérieure perçue a priori comme «sachante».

Or, c'est par sa posture que la personne en animation pourra déconstruire ces freins et ainsi redonner à chacun·e la confiance nécessaire pour participer à la séance d'ECSI proposée.

Ces fiches ont été co-conçues dans le cadre du projet partenarial ACT'ODD.



ACT'ODD

Agir en citoyen·nes pour les transitions et les objectifs de développement durable

COORDINATION DU PROJET



6 bis rue Albin Haller
86000 Poitiers
(+33) 05 49 41 49 11
contact@kurioz.org
www.kurioz.org
www.comprendrepouragir.org

PARTENAIRES DU PROJET



PARTENAIRES FINANCIERS

